

Comité vigilance

Compte-rendu Jeudi, le 5 décembre 2013 à 18h30, au bureau de la Régie

<u>PRÉSENCES</u>

M. Jean-Louis Ouellette, représentant de la RIDR; Mme Diane Gargantini, représentante de la ville de Rivière-Rouge; M. Grant MacKenzie, CRE;

M. Pierre Telmosse, représentant des citoyens.

ABSENCES:

Mme Jackline Williams, MRC d'Antoine-Labelle

Aussi présents, M. Marc Forget, directeur général et Mme Marlène Perrier, secrétaire-trésorière adjointe.

1. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité vigilance acceptent l'ordre du jour, tel que présenté en ajoutant au point varia : Panache de contamination.

2. COMPTE-RENDU DU COMITÉ DU 5 SEPTEMBRE 2013.

Les membres ont pris connaissance du compte-rendu du 5 septembre 2013 et celui-ci est déclaré conforme aux discussions.

3. SUIVI DU COMPTE-RENDU:

Aucun suivi

4. <u>Informations</u>

a) Dispositif d'effarouchage

- Présentation des actions posées dont le but est d'effaroucher les goélands.
 - 1- Installation de 11 cerfs-volants, style faucons;
 - 2- Ajout de 2 toiles de recouvrement, pour un total de 3 (deux (2) de 25' x 52', en 2013 et une (1) de 25' x 33', en 2012).

5. Rapports

a) Analyse aux bassins

Réception des analyses du SP4 (rejets à la rivière) effectuées les 3, 17, 24 septembre et 1er octobre 2013. Tous les paramètres sont conformes et en deçà des normes environnementales exigibles.

b) Analyse des lacs et rivières

Cette année, seulement deux analyses ont été prélevées dans les lacs et la rivière, due à un manque de disponibilité des riverains. Pour contrer ce problème pour la saison 2014, la Régie fera l'acquisition d'un moteur électrique pour être autonome lors des analyses.

Les membres demandent de vérifier les valeurs limites des entérocoques pour la baignade et la récréation aquatique.

De plus, une nouvelle norme du REIMR est entrée en vigueur concernant la valeur limite pour les coliformes fécaux : 1000 UFC/100 ml.

c) Analyse des piézomètres

Présentation du tableau des résultats d'analyse des eaux souterraines pour les échantillons prélevés le 17 octobre 2013. Les puits d'observation #1 et #5 et le PZ-1A présentent un dépassement au niveau de l'azote ammoniacal.

Par ailleurs, les dépassements des valeurs limites pour le fer et le manganèse aux puits #1 et #5 et aux PZ-1A et PZ-7 ne sont pas à priori inquiétants puisque ces recommandations sont d'ordre esthétique.

d) Suivi décompte goélands à la Régie

Des tableaux sont remis à chacun des membres pour le dénombrement maximal journalier des goélands en 2013 pour le site de la Régie, le lac Lacoste et le lac Labelle (certaines données sont manquantes pour les lacs Lacoste et Labelle), ainsi que la moyenne maximale hebdomadaire de 2010 à 2012 pour la RIDR.

Dès la disponibilité des données, un tableau complet sera envoyé aux membres.

e) <u>Surveillance environnementale des biogaz</u>

Les résultats de la présente campagne de surveillance environnementale du biogaz démontrent le respect de la limite fixée au règlement et au décret pour les huit (8) puits de surveillance, les 15 bâtiments et infrastructures de la Régie ainsi que pour les 3 évents échantillonnés au cours des travaux de terrain.

6. Varia;

a) Panache de contamination

Une demande de proposition budgétaire a été demandée à la firme Enviro-Service afin d'effectuer l'évolution du panache de contamination des eaux de lixiviation.

- 1ière étape: Vérification des données actuelles;

- 2e étape : Si besoin des analyses par forage dans le sol seront à

prévoir.

Le comité recommande que la RIDR mandate cette firme spécialisée pour effectuer une synthèse de l'information relative au portrait environnemental du site et modélisation du panache de contamination.

b) <u>Détecteur de gaz défectueux</u>

Un communiqué a été émis aux travailleurs le 5 décembre 2013, concernant un détecteur de gaz défectueux dans le bâtiment du garage Komatsu. Des mesures transitoires ont été mises en place immédiatement.

c) Calendrier des rencontres du comité vigilance

- 06 mars 2014:
- 05 juin 2014;
- 04 septembre 2014;
- 04 décembre 2014.

7. Levée de la rencontre à 19h45

Marc Forget Directeur général